

**Réponse du Conseil administratif du 7 mars 2024 à la motion du 16 janvier 2020 de M<sup>mes</sup> et MM. Marie Barbey-Chappuis, Anne Carron, Alia Chaker-Mangeat, Fabienne Beaud, et Lionel Ricou, Jean-Luc von Arx, Alain de Kalbermatten, Jean-Charles Lathion, Léonard Montavon, Maria Casares, Christina Kitsos, Maria Pérez, Patricia Richard et Alfonso Gomez: «Pour que la plaine de Plainpalais ne soit plus un îlot de chaleur mais un îlot de verdure!»**

*TEXTE DE LA MOTION*

*Exposé des motifs*

Bien connue des Genevoises et des Genevois, la plaine de Plainpalais est un site historique de Genève dont la composition et les usages ont évolué au fil de la construction de la ville. Longtemps dédiée à une activité maraîchère située en dehors des remparts historiques de Genève, la plaine de Plainpalais s'est progressivement muée au siècle dernier en un site urbain accueillant diverses activités nécessitant d'emprises au sol d'une certaine ampleur: les champs de foire, les cirques ou encore les marchés. A l'âge d'or de la voiture, la plaine de Plainpalais s'est même partiellement muée en parking à ciel ouvert, au service des visiteurs de l'ancien Palais des expositions (Palexpo), anciennement situé là où se dresse actuellement le bâtiment d'Uni Mail. Plus récemment, la plaine de Plainpalais accueille diverses organisations principalement liées au loisir et au divertissement, dont par exemple la fan zone des coupes du monde et d'Europe de football.

Dernièrement rénovée à grands frais par la Ville de Genève sur une période d'environ dix ans, la partie centrale de la plaine de Plainpalais n'accueille fort heureusement plus de voitures en surface mais continue à accueillir toute une série d'activités, dont deux occupent en grande partie cette surface chaque année: les champs de foire forains à différentes périodes de l'année et les cirques.

Durant la phase des travaux de la partie centrale de la plaine de Plainpalais, le gorrh, ce revêtement choisi pour habiller la plaine de Plainpalais, a fait couler beaucoup d'encre, notamment pour son coût élevé à l'achat et à l'entretien. Il est un autre problème majeur à relever concernant le choix de ce revêtement gaillonneux, pourtant assez peu discuté dans le débat politique jusqu'à présent: son inadéquation complète avec la problématique du changement climatique. En effet, le gorrh étant une matière issue de la pierre, il contribue à amplifier la chaleur lors de températures élevées. Au plus fort de l'été, il n'est ainsi par rare que la plaine de Plainpalais se mue en une sorte d'énorme désert, véritable îlot de chaleur, invivable à certaines périodes de l'été, dans un quartier de la ville très dense et déjà fortement limité en végétation.

A l'heure où la Ville de Genève s'est dotée d'un ambitieux plan stratégique de végétalisation (PSV) et où les épisodes caniculaires estivaux se multiplient, il est urgent de mettre en pratique ce PSV par une première mesure forte: végétaliser la partie centrale-sud de la plaine de Plainpalais par un engazonnement du site et la plantation d'arbres là où cela est possible. Cette mesure concrète de végétalisation aurait un double avantage: elle permettrait d'absorber la chaleur, réduisant ainsi la température dans le quartier de Plainpalais au plus fort de l'été, tout en faisant de cet espace une zone de délasserement dépourvue de nuisances sonores pour les habitants du quartier. La proposition consisterait à déployer les mêmes efforts entrepris pour réaménager la pointe nord de la plaine de Plainpalais en étudiant une requalification végétale de la partie sud de la plaine.

Considérant:

- que la Ville de Genève s'est dotée d'un plan stratégique de végétalisation (PSV) ambitieux;
- que le quartier de Plainpalais-Jonction est l'un des quartiers les plus denses de la Ville de Genève en termes d'habitants au kilomètre carré;
- que la concentration du bâti dans ce quartier, couplée au manque de végétation, fait de ce quartier un îlot de chaleur difficilement vivable au plus fort de l'été;
- que les épisodes caniculaires successifs des dernières périodes estivales posent de réels problèmes pour la santé de la population à risque;
- que le potentiel de réaménagement de la surface de la plaine de Plainpalais en une zone végétalisée permettrait de diminuer l'effet îlot de chaleur de cette zone;
- que ce potentiel de réaménagement permettrait de libérer la surface de cette plaine pour la rendre aux riverains en faisant de cette zone un espace dévolu à la détente, à la fraîcheur et aux activités de loisirs;
- que le réaménagement de la pointe nord de Plainpalais rencontre un vif succès auprès des Genevoises et des Genevois,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de proposer au Conseil municipal un crédit d'étude en vue d'un réaménagement en surface de la pointe sud de la plaine de Plainpalais, créant ainsi de fait un nouveau parc de quartier, doté d'une surface engazonnée, d'arbres là où il est possible d'en planter ainsi que d'équipements publics de qualité (jeux pour les enfants, éventuellement pataugeoire, bancs, tables, etc.).

### *RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

En préambule, le Conseil administratif rappelle que la plaine de Plainpalais est extrêmement sollicitée dans son ensemble par les nombreuses manifestations et les différents marchés hebdomadaires. A ce titre, il est à noter que le Conseil administratif a décidé que certaines manifestations qui se déroulaient jusqu'à récemment au Jardin anglais seront déplacées sur les quais ou sur la plaine, le gazon et les arbres du Jardin anglais souffrant trop du piétinement et des empiètements.

Pour rappel, les principales manifestations qui se tiennent sur la plaine de Plainpalais sont les suivantes:

- les marchés alimentaires et de produits manufacturés: les mardis et vendredis ainsi que les dimanches;
- les marchés aux puces et la brocante: les mercredis et samedis ainsi que le premier dimanche du mois;
- les grandes manifestations: cirques et champ de foire.

Le Conseil administratif relève que l'usage de la plaine est très intensif. Ainsi, en 2022, les durées sans manifestations étaient de 12 jours sur 243 jours ouvrables. Cette occupation intensive laisse aux services de la Ville de Genève et aux entreprises mandatées deux semaines sur huit mois pour entretenir et remettre en état la zone centrale de la plaine. Il convient de souligner qu'une occupation aussi intensive n'est pas compatible avec des pelouses.

Le gorrh actuel semble être le revêtement le plus approprié pour répondre aux usages. De plus, étant perméable, il permet de réinfiltrer directement les eaux pluviales dans le sol, tout en facilitant la circulation des foraines et des forains, des marchandes et des marchands ainsi que d'autres ayants droit.

Par ailleurs, le Conseil administratif relève que différents aménagements sont envisagés, notamment le réaménagement de l'avenue du Mail qui comporte une part importante de végétalisation, ce qui contribuera à la réduction de l'îlot de chaleur de ce secteur. D'autres projets importants de végétalisation sont également prévus à proximité et permettront aux habitantes et aux habitants de trouver des lieux verts, ombragés et agréables en période de fortes chaleurs. Il s'agit des projets ci-après:

- esplanade des Vernets;
- voie verte (Cheval-Blanc, Vernets, Wilsdorf/Jonction);
- rue de Carouge;
- rue Dancet.

L'espace vert de qualité créé à la pointe nord de la plaine (parc Harry-Marc) a été développé et réalisé il y a quelques années pour permettre à la population de bénéficier d'un espace de verdure sur cette plaine. Il répond effectivement parfaitement aux attentes des citoyennes et des citoyens. La création d'un espace identique à la pointe sud semble plus difficile du fait de l'usage de l'allée périphérique par les marchés, de la présence de différents équipements techniques et de la surface relativement faible qui pourrait être engazonnée.

Enfin, le Conseil administratif rappelle que la plaine de Plainpalais possède déjà une place de jeux de taille importante, de nombreux bancs répartis sur l'entier de la plaine et un skate-park pour lequel un système d'ombrage est en cours d'étude.

Pour les raisons évoquées ci-dessus, le Conseil administratif propose de renforcer l'arborisation et d'étudier avec le Service des espaces verts (SEVE), en tenant compte de la forte fréquentation du lieu par les marchands et les piétons, un aménagement favorisant plus de convivialité et de fraîcheur.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:  
*Gionata Piero Buzzini*

La conseillère administrative:  
*Frédérique Perler*